

COMMUNE D'ARTOLSHEIM
Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ARTOLSHEIM

Séance du 25 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune d'Artolsheim, se sont réunis à la mairie d'Artolsheim, sous la présidence de **Mr le Maire, Jean-Michel VOEGELI**.

8 CONSEILLERS PRESENTS : Mmes et Mrs Marthe BLOCK, Stéphane TAGLANG, Marc FAHRNER, Pierre KLING, Damien SCHULTZ, Gaël WALTSBURGER, Joëlle DOLT, Antoine HERTH

6 CONSEILLERS ABSENTS EXCUSES

- Corinne LANUS qui donne procuration à Marthe BLOCK
- Yves SCHWOERER qui donne procuration à Stéphane TAGLANG
- Aurore DE PINHO qui donne procuration à Marc FAHRNER
- Valentin IFFRIG qui donne procuration à Jean-Michel VOEGELI
- Pascal REINBOLD qui donne procuration à Damien SCHULTZ
- Carole WEISS, absente excusée

QUORUM : 8

SECRETAIRE DE SEANCE : Joëlle DOLT

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le

ID : 067-216700112-20250925-2025092501-DE



publié le 02.10.2025

Désignation du secrétaire de séance

En accord avec Mme Joëlle DOLT, le conseil municipal désigne Joëlle DOLT en tant que secrétaire de séance du conseil municipal

Adoptée par 14 voix « pour »

Le Maire,
Jean-Michel VOEGELI



Le Secrétaire de séance,
Joëlle DOLT

COMMUNE D'ARTOLSHEIM
Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ARTOLSHEIM

Séance du 25 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune d'Artolsheim, se sont réunis à la mairie d'Artolsheim, sous la présidence de **Mr le Maire, Jean-Michel VOEGELI**.

8 CONSEILLERS PRESENTS : Mmes et Mrs Marthe BLOCK, Stéphane TAGLANG, Marc FAHRNER, Pierre KLING, Damien SCHULTZ, Gaël WALTSBURGER, Joëlle DOLT, Antoine HERTH

6 CONSEILLERS ABSENTS EXCUSES

- Corinne LANUS qui donne procuration à Marthe BLOCK
- Yves SCHWOERER qui donne procuration à Stéphane TAGLANG
- Aurore DE PINHO qui donne procuration à Marc FAHRNER
- Valentin IFFRIG qui donne procuration à Jean-Michel VOEGELI
- Pascal REINBOLD qui donne procuration à Damien SCHULTZ
- Carole WEISS, absente excusée

QUORUM : 8

SECRETAIRE DE SEANCE : Joëlle DOLT

Approbation du PV du 19 juin 2025

Le procès-verbal de la séance du 19 juin 2025 a été arrêté et approuvé par

Adoptée par 14 voix « pour »

Le Maire,
Jean-Michel VOEGELI



Le Secrétaire de séance,
Joëlle DOLT



Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le
ID : 067-216700112-20250925-2025092502-DE



publié le 02.10.2025

COMMUNE D'ARTOLSHEIM
Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ARTOLSHEIM

Séance du 25 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune d'Artolsheim, se sont réunis à la mairie d'Artolsheim, sous la présidence de **Mr le Maire, Jean-Michel VOEGELI**.

8 CONSEILLERS PRESENTS : Mmes et Mrs Marthe BLOCK, Stéphane TAGLANG, Marc FAHRNER, Pierre KLING, Damien SCHULTZ, Gaël WALTSBURGER, Joëlle DOLT, Antoine HERTH

6 CONSEILLERS ABSENTS EXCUSES

- Corinne LANUS qui donne procuration à Marthe BLOCK
- Yves SCHWOERER qui donne procuration à Stéphane TAGLANG
- Aurore DE PINHO qui donne procuration à Marc FAHRNER
- Valentin IFFRIG qui donne procuration à Jean-Michel VOEGELI
- Pascal REINBOLD qui donne procuration à Damien SCHULTZ
- Carole WEISS, absente excusée

QUORUM : 8

SECRETAIRE DE SEANCE : Joëlle DOLT

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le
ID : 067-216700112-20250925-2025092505-DE

publié le 02.10.2025

Aménagement de la jonction entre les rues des Vergers et de la Police

Analyse, validation des offres et de l'estimation des travaux

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres,
le conseil municipal après délibération,

Valide les offres les moins disantes à savoir :

Lot 1 – Voirie/réseaux humides

Entreprise JEHL Gérard pour un montant HT de

66.070,00 €

Lot 2 – Réseaux secs

Entreprise AETP pour un montant total HT de

56.987,00 €

Montant de la dépense du Lot 2 réparti comme suit

1. Facturation Part communale

(Télécom, éclairage public, réseau basse tension)

16.398,87 €

2. Facturation Territoire d'Energie Alsace (TEA) - convention du 14.11.2024

(Enfouissement du réseau basse tension)

40.855,52 €

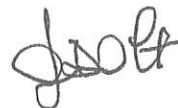
Dans le cadre de la convention signée avec la TEA, celle-ci prend en charge 50% du montant HT des travaux, le solde restant sera facturé à la commune d'Artolsheim.

Adoptée par 14 voix « pour »

Le Maire,
Jean-Michel VOEGELI



Le Secrétaire de séance,
Joëlle DOLT



Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le

ID : 067-216700112-20250925-2025092505-DE



publié le 02.10.2025

COMMUNE D'ARTOLSHEIM
Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ARTOLSHEIM

Séance du 25 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune d'Artolsheim, se sont réunis à la mairie d'Artolsheim, sous la présidence de **Mr le Maire, Jean-Michel VOEGELI**.

8 CONSEILLERS PRESENTS : Mmes et Mrs Marthe BLOCK, Stéphane TAGLANG, Marc FAHRNER, Pierre KLING, Damien SCHULTZ, Gaël WALTSBURGER, Joëlle DOLT, Antoine HERTH

6 CONSEILLERS ABSENTS EXCUSES

- Corinne LANUS qui donne procuration à Marthe BLOCK
- Yves SCHWOERER qui donne procuration à Stéphane TAGLANG
- Aurore DE PINHO qui donne procuration à Marc FAHRNER
- Valentin IFFRIG qui donne procuration à Jean-Michel VOEGELI
- Pascal REINBOLD qui donne procuration à Damien SCHULTZ
- Carole WEISS, absente excusée

Envoyé en préfecture le 10/10/2025
Reçu en préfecture le 10/10/2025
Publié le
ID : 067-216700112-20250925-2025092521-DE

QUORUM : 8

publié le 10.10.2025

SECRETAIRE DE SEANCE : Joëlle DOLT

PARC INFORMATIQUE – BILAN DE L'AUDIT

L'ensemble des conseillers ayant eu connaissance du bilan de l'audit sur le parc et l'installation informatique de la mairie et de l'école, Mr le Maire propose d'étudier les deux offres émanant des sociétés LD Solution et Artecal. Les critères principaux étant la sécurité du matériel, des logiciels, les accès limités et la sauvegardes de toutes les données. A retenir également, que ces offres ne concernent que le parc informatique de la mairie.

Le Conseil Municipal, après délibération,

Décide de valider l'offre présentée par la société Artecal pour un montant de

- 9739,20 € TTC en installation et acquisition de matériel
- 1020,00 € TTC en abonnement annuel

Charge Mr le Maire de la signature des devis.

Adoptée par

«4 voix « abstention » Pierre KLING, Damien SCHULTZ, Gaël WALTSBURGER, Pascal REINBOLD
« 10 voix « Pour »

Le Maire,
Jean-Michel VOEGELI



Le Secrétaire de séance
Joëlle DOLT



COMMUNE D'ARTOLSHEIM
Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ARTOLSHEIM

Séance du 25 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune d'Artolsheim, se sont réunis à la mairie d'Artolsheim, sous la présidence de **Mr le Maire, Jean-Michel VOEGELI**.

8 CONSEILLERS PRESENTS : Mmes et Mrs Marthe BLOCK, Stéphane TAGLANG, Marc FAHRNER, Pierre KLING, Damien SCHULTZ, Gaël WALTSBURGER, Joëlle DOLT, Antoine HERTH

6 CONSEILLERS ABSENTS EXCUSES

- Corinne LANUS qui donne procuration à Marthe BLOCK
- Yves SCHWOERER qui donne procuration à Stéphane TAGLANG
- Aurore DE PINHO qui donne procuration à Marc FAHRNER
- Valentin IFFRIG qui donne procuration à Jean-Michel VOEGELI
- Pascal REINBOLD qui donne procuration à Damien SCHULTZ
- Carole WEISS, absente excusée

QUORUM : 8

SECRETAIRE DE SEANCE : Joëlle DOLT

Envoyé en préfecture le 10/10/2025
Reçu en préfecture le 10/10/2025
Publié le
ID : 067-216700112-20250925-2025092520-DE

publié le 10.10.2025

Virement de crédits

Vu l'insuffisance de crédits au c/2183 nécessaire à l'installation et l'acquisition de matériel informatique de la mairie,

Le Conseil municipal, après délibération,
Décide de virer 10.000 € du C/2152 au C/2183

Adoptée par

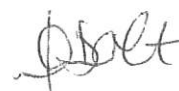
«4 voix « abstention » Pierre KLING, Damien SCHULTZ, Gaël WALTSBURGER, Pascal REINBOLD

« 10 voix « Pour »

Le Maire,
Jean-Michel VOEGELI



Le Secrétaire de séance,
Joëlle DOLT



COMMUNE D'ARTOLSHEIM
Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ARTOLSHEIM

Séance du 25 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune d'Artolsheim, se sont réunis à la mairie d'Artolsheim, sous la présidence de **Mr le Maire, Jean-Michel VOEGELI**.

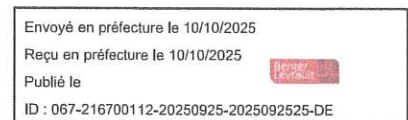
8 CONSEILLERS PRESENTS : Mmes et Mrs Marthe BLOCK, Stéphane TAGLANG, Marc FAHRNER, Pierre KLING, Damien SCHULTZ, Gaël WALTSBURGER, Joëlle DOLT, Antoine HERTH

6 CONSEILLERS ABSENTS EXCUSES

- Corinne LANUS qui donne procuration à Marthe BLOCK
- Yves SCHWOERER qui donne procuration à Stéphane TAGLANG
- Aurore DE PINHO qui donne procuration à Marc FAHRNER
- Valentin IFFRIG qui donne procuration à Jean-Michel VOEGELI
- Pascal REINBOLD qui donne procuration à Damien SCHULTZ
- Carole WEISS, absente excusée

QUORUM : 8

SECRETAIRE DE SEANCE : Joëlle DOLT



publié le 10.10.2025

CHASSE COMMUNALE – Lot 1

- Mise à disposition gratuite de l'étable au lieudit « ALLMEND » ancienne pépinière

Le Maire informe l'assemblée du souhait du locataire de chasse, Mr ANDRES Paul, d'occuper l'étable située au lieudit « Allmend ».

En effet, cette étable pourrait servir aux chasseurs comme abri et lieu de rassemblement.

Le Maire propose une occupation à titre gratuit sous réserve de la production du contrat d'assurance couvrant les risques tant au niveau de la Commune que de l'occupant.

Le conseil Municipal, après délibération,

Décide de la location à titre gratuit de l'étable située au lieudit « Allmend » au bénéfice de Mr Paul ANDRES

Demande la rédaction d'un bail à titre gratuit à compter du dépôt des justificatifs d'assurance

Adoptée par 14 voix « pour »

Le Maire,
Jean-Michel VOEGELI



Le Secrétaire de séance,
Joëlle DOLT

COMMUNE D'ARTOLSHEIM
Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ARTOLSHEIM

Séance du 25 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune d'Artolsheim, se sont réunis à la mairie d'Artolsheim, sous la présidence de **Mr le Maire, Jean-Michel VOEGELI**.

8 CONSEILLERS PRESENTS : Mmes et Mrs Marthe BLOCK, Stéphane TAGLANG, Marc FAHRNER, Pierre KLING, Damien SCHULTZ, Gaël WALTSBURGER, Joëlle DOLT, Antoine HERTH

6 CONSEILLERS ABSENTS EXCUSES

- Corinne LANUS qui donne procuration à Marthe BLOCK
- Yves SCHWOERER qui donne procuration à Stéphane TAGLANG
- Aurore DE PINHO qui donne procuration à Marc FAHRNER
- Valentin IFFRIG qui donne procuration à Jean-Michel VOEGELI
- Pascal REINBOLD qui donne procuration à Damien SCHULTZ
- Carole WEISS, absente excusée

QUORUM : 8

SECRETAIRE DE SEANCE : Joëlle DOLT

Envoyé en préfecture le 10/10/2025
Reçu en préfecture le 10/10/2025
Publié le
ID : 067-216700112-20250925-2025092522-DE

publié le 10.10.2025

CHASSE COMMUNALE – Lot 1

- **Validation d'un dossier de permissionnaires après transmission des dossiers à la Commission consultative de la chasse communale (4C)**

Concernant le lot 1 de la Chasse communale dont le locataire est **Mr ANDRES Paul**, domicilié 6 route du Vin – 68750 BERGHEIM

Le conseil municipal, après délibération, vu qu'aucune observation n'a été émise par la 4C
Valide l'ajout du permissionnaire ci-dessous

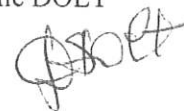
NOM, Prénom	N° permis de chasser	Validation
MULLER Philippe	68-1-1588	20.06.2025

Adoptée par 14 voix « pour »

Le Maire,
Jean-Michel VOEGELI



Le Secrétaire de séance,
Joëlle DOLT



COMMUNE D'ARTOLSHEIM
Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ARTOLSHEIM

Séance du 25 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune d'Artolsheim, se sont réunis à la mairie d'Artolsheim, sous la présidence de **Mr le Maire, Jean-Michel VOEGELI**.

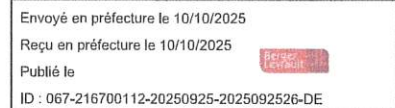
8 CONSEILLERS PRESENTS : Mmes et Mrs Marthe BLOCK, Stéphane TAGLANG, Marc FAHRNER, Pierre KLING, Damien SCHULTZ, Gaël WALTSBURGER, Joëlle DOLT, Antoine HERTH

6 CONSEILLERS ABSENTS EXCUSES

- Corinne LANUS qui donne procuration à Marthe BLOCK
- Yves SCHWOERER qui donne procuration à Stéphane TAGLANG
- Aurore DE PINHO qui donne procuration à Marc FAHRNER
- Valentin IFFRIG qui donne procuration à Jean-Michel VOEGELI
- Pascal REINBOLD qui donne procuration à Damien SCHULTZ
- Carole WEISS, absente excusée

QUORUM : 8

SECRETAIRE DE SEANCE : Joëlle DOLT



publié le 10.10.2025

PERSONNEL COMMUNAL

Cadeau départ en retraite de Mme VIGNAL Marina

A compter du 1^{er} novembre 2025, Marina VIGNAL, adjoint administratif à la Commune d'Artolsheim fait valoir ses droits à la retraite après 10 ans et 6 mois de service.

Le Conseil Municipal, après délibération,

Décide d'offrir à Mme VIGNAL, un bon cadeau d'une valeur de 630 € (60€/an).

Adoptée par 14 voix « Pour »

Le Maire,
Jean-Michel VOEGELI



Le Secrétaire de séance,
Joëlle DOLT

COMMUNE D'ARTOLSHEIM
Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ARTOLSHEIM

Séance du 25 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune d'Artolsheim, se sont réunis à la mairie d'Artolsheim, sous la présidence de **Mr le Maire, Jean-Michel VOEGELI**.

8 CONSEILLERS PRESENTS : Mmes et Mrs Marthe BLOCK, Stéphane TAGLANG, Marc FAHRNER, Pierre KLING, Damien SCHULTZ, Gaël WALTSBURGER, Joëlle DOLT, Antoine HERTH

6 CONSEILLERS ABSENTS EXCUSES

- Corinne LANUS qui donne procuration à Marthe BLOCK
- Yves SCHWOERER qui donne procuration à Stéphane TAGLANG
- Aurore DE PINHO qui donne procuration à Marc FAHRNER
- Valentin IFFRIG qui donne procuration à Jean-Michel VOEGELI
- Pascal REINBOLD qui donne procuration à Damien SCHULTZ
- Carole WEISS, absente excusée

Envoyé en préfecture le 13/10/2025
Reçu en préfecture le 13/10/2025
Publié le
ID : 067-216700112-20250925-2025092530-DE

QUORUM : 8

SECRETAIRE DE SEANCE : Joëlle DOLT

publié le 13.10.2025

CREATION D'UN EMPLOI DE REDACTEUR

En prévision du départ en retraite progressive de Mme Christine CLOUARD à compter du 1^{er} janvier 2026 et afin d'assurer la continuité du service,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

- **La création d'un emploi permanent de rédacteur à temps complet, à compter du 1^{er} décembre 2025, pour les fonctions de secrétaire de mairie.**
- **Déclare la vacance de poste et procède à sa publication**

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-8

Dans ce cas, la rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 478, indice majoré : 420

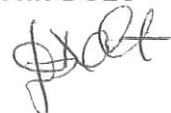
Contrat proposé : selon l'article L332-8 2° : « emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté ». Ce contrat peut être pris pour une durée maximale de 3 ans renouvelable pour une durée totale maximale de 6 ans. Au bout de 6 ans de contrats, si vous souhaitez le renouveler cela sera sous la forme d'un CDI.

Adoptée par 14 voix « Pour »

Le Maire,
Jean-Michel VOEGELI



Le Secrétaire de séance,
Joëlle DOLT



COMMUNE D'ARTOLSHEIM
Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ARTOLSHEIM

Séance du 25 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune d'Artolsheim, se sont réunis à la mairie d'Artolsheim, sous la présidence de **Mr le Maire, Jean-Michel VOEGELI**.

8 CONSEILLERS PRESENTS : Mmes et Mrs Marthe BLOCK, Stéphane TAGLANG, Marc FAHRNER, Pierre KLING, Damien SCHULTZ, Gaël WALTSBURGER, Joëlle DOLT, Antoine HERTH

6 CONSEILLERS ABSENTS EXCUSES

- Corinne LANUS qui donne procuration à Marthe BLOCK
- Yves SCHWOERER qui donne procuration à Stéphane TAGLANG
- Aurore DE PINHO qui donne procuration à Marc FAHRNER
- Valentin IFFRIG qui donne procuration à Jean-Michel VOEGELI
- Pascal REINBOLD qui donne procuration à Damien SCHULTZ
- Carole WEISS, absente excusée

QUORUM : 8

Envoyé en préfecture le 13/10/2025
Reçu en préfecture le 13/10/2025
Publié le
ID : 067-216700112-20250925-2025092523-DE

13.10.2025

SECRETAIRE DE SEANCE : Joëlle DOLT

PROJET DE CREATION D'UN PASSAGE PIETON SECURISE

Dans le cadre de la mise en sécurité de la traversée de la rue Principale aux heures d'entrées et de sorties des écoliers, et en accord avec les services de la CEA,

Le Maire propose la mise en place d'un passage piéton au regard de la place de la Maire et de le sécuriser par la présence d'un agent communal lors de la traversée des écoliers.

Pour information, les heures d'ouverture des portes de l'école et heures de sortie des écoliers sont

Début des cours : 7h50 à 8h	Fin des cours : 11h30
Début des cours : 13h20 à 13h30	Fin des cours 16h

L'estimation financière est évaluée à 1078 € TTC

Le Conseil Municipal, après délibération,

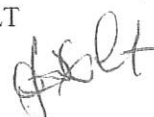
- Valide le projet de sécurisation des écoliers par la création d'un passage piéton situé place de la Mairie
- Charge le Maire de la réalisation de cet aménagement

Adoptée par 14 voix « pour »

Le Maire,
Jean-Michel VOEGELI



Le Secrétaire de séance,
Joëlle DOLT



COMMUNE D'ARTOLSHEIM
Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ARTOLSHEIM

Séance du 25 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune d'Artolsheim, se sont réunis à la mairie d'Artolsheim, sous la présidence de **Mr le Maire, Jean-Michel VOEGELI**.

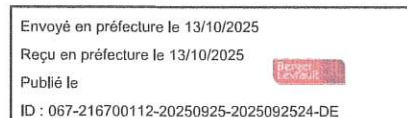
8 CONSEILLERS PRESENTS : Mmes et Mrs Marthe BLOCK, Stéphane TAGLANG, Marc FAHRNER, Pierre KLING, Damien SCHULTZ, Gaël WALTSBURGER, Joëlle DOLT, Antoine HERTH

6 CONSEILLERS ABSENTS EXCUSES

- Corinne LANUS qui donne procuration à Marthe BLOCK
- Yves SCHWOERER qui donne procuration à Stéphane TAGLANG
- Aurore DE PINHO qui donne procuration à Marc FAHRNER
- Valentin IFFRIG qui donne procuration à Jean-Michel VOEGELI
- Pascal REINBOLD qui donne procuration à Damien SCHULTZ
- Carole WEISS, absente excusée

QUORUM : 8

SECRETAIRE DE SEANCE : Joëlle DOLT



publié le 13.10.2025

DEMANDE DE MR ANTOINE HERTH – ACQUISITION DE TERRAIN COMMUNAL
CADASTRE SECTION 36 PARCELLE 15

Les conseillers municipaux ont été destinataires du courrier de Mr Antoine HERTH adressé à Mr Le Maire quant à l'éventuelle possibilité d'acquérir le terrain cadastré section 36 – parcelle 15 d'une contenance de 20,65 ares.

Cette parcelle, d'une largeur de 4 m environ et d'une longueur de 476 m jouxtant la propriété de Mr Antoine HERTH longe le chemin rural.

Avant les délibérations du conseil municipal, Mr Antoine HERTH quitte la salle en tant que partie prenante et ne participera pas au vote.

Le Conseil Municipal, après délibération,

Considérant que ladite parcelle ne constitue pas un intérêt particulier pour la Commune et que jusqu'à ce jour, Mr Antoine HERTH, s'est chargé de l'entretenir et de l'exploiter,

Considérant que Mr Antoine HERTH se propose de prendre en charge les frais d'arpentage et notarié

Décide de vendre à Mr Antoine HERTH le terrain cadastré section 36-parcelle 15 d'une contenance de 20,65 ares

Fixe le prix de vente à 60€/l'are

Charge le Maire d'engager le dossier d'arpentage et notarié dont les frais seront à la charge de l'acquéreur

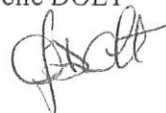
Charge le Maire de signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

Adoptée par 13 voix « pour »

Le Maire,
Jean-Michel VOEGELI



Le Secrétaire de séance,
Joëlle DOLT



Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le



ID : 067-216700112-20250925-2025092524-DE

publié le 13.10.2025